

Arbres fruitiers. Un drone pulvérisateur 100% marocain

C'est la Moroccan Industry Services & Engineering qui a développé ce modèle de drone, fruit du travail d'une équipe 100% marocaine. Ce drone peut couvrir 60 ha par jour. La deuxième phase de ce projet, la fumigénisation, sera développée en fin d'année.



Yassine Saber
y.saber@leseco.ma

Les drones peuvent désormais survoler les champs agricoles marocains! C'est la société Moroccan Industry Services & Engineering qui a développé ce modèle de drone, fruit du travail d'une équipe 100% marocaine. Baptisé «Moroccan Agriculture Spraying Drone» (MASD), l'aéronef fait 1,80 m de long et 1,80 m de large. Concernant celui-ci, «qui a pour principale mission le traitement des arbres fruitiers, via la réalisation d'opérations de pulvérisation et de fumigénisation des champs agricoles, la phase de création a duré une année avant de procéder aux essais de ce modèle, dont le réservoir de stockage présente une capacité de 20 litres», a expliqué Abbes Kailil, professeur et ingénieur d'État en aéronautique, lors d'une présentation faite ce mercredi aux agrumiculteurs dans la région du Souss. Grâce à ses multiples avantages, notamment la vitesse de déploiement et l'atteinte des 30 mètres d'altitude, ce drone autonome peut couvrir 60 ha par jour avec une programmation à la pointe pour le traitement des cultures dans le cadre d'une agriculture de précision. La deuxième phase de ce pro-

jet, celle de la fumigénisation, sera développée en fin d'année, tandis qu'une troisième phase est prévue pour 2020 dans le cadre d'une agriculture de précision pour la réalisation de diagnostics agricoles, notamment des champs. L'usage de ce drone, dont le poids maximum au décollage est de 58 kg, contribue à la réduction des coûts et du temps de traitement, et limite l'utilisation des pesticides. Il peut aussi identifier les maladies fongiques, déterminer l'état hydrique du sol (manque ou abondance d'eau) et détecter les besoins en nutriments notamment. «Les drones agricoles pulvérisateurs peuvent faire économiser jusqu'à 40% de pesticides et contribuent à la réduction de l'impact sur l'eau et les sols agricoles grâce à leur atomisation».



Grâce à ses multiples avantages, notamment la vitesse de déploiement et l'atteinte des 30 mètres d'altitude, ce drone autonome peut couvrir 60 ha par jour.

productivité, le drone pouvant accéder à des terrains difficiles. En attendant l'utilisation effective de cette technologie dans le domaine agricole au moyen des autorisations préalables, la société ambitionne de signer des contrats avec les professionnels afin de vulgariser cette technique dans les régions agricoles. L'équipe porteuse de ce projet prévoit aussi la réalisation d'un complexe industriel qui intègre la recherche scientifique, la certification, l'industrialisation et la maintenance des drones, une fois que cette technique sera utilisée dans les principaux bassins agricoles du Maroc. ●